

Madame la Présidente de la Commission
d'Enquête Publique, Projet
d'aménagement des Nielles
Hôtel de Ville
35418 SAINT-MALO CEDEX
declarationdeprojet.nielles@saint-malo.fr

Saint-Malo, le 16 septembre 2019

Madame,

Veillez trouver mes observations exprimant un avis défavorable sur le projet des Nielles.

1. LE DEVOIR D'AGIR FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les derniers rapports du GIEC et de l'IPBES sont alarmants : nécessité de réduire les émissions de gazs à effet de serre de 45% d'ici à 2030, effondrement de la biodiversité (80% des insectes ont disparu), fonte des glaces avec une élévation du niveau des océans, vague d'inondations/immersions, de tempêtes, etc...

L'ONU a annoncé qu'il reste 18 mois pour engager un tournant radical. Son secrétaire général, Antonio Gutteriez, a souligné le rôle fondamental des citoyens afin de faire pression sur les gouvernements.

Avec la Breizh Cop, en juin 2019, le Conseil Régional de Bretagne s'engage clairement. Loig Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne, résume les enjeux que doit relever la Bretagne : *« Changement climatique, crises écologiques et sociales, effondrement de la biodiversité : sur ces sujets-là, il y a au-delà d'une prise de conscience, une volonté, y compris individuelle, de s'engager. Pour construire un projet de territoire plus respectueux de l'environnement et permettre à la Bretagne de prendre sa part dans les nécessaires transitions, le Conseil Régional de Bretagne en appelle à la mobilisation de tous »*

Ce projet des Nielles, symbolique du fait de son emplacement, est à contre-sens de ces appels.

2. PRESERVER LE LITTORAL ET L'ATTRACTIVITE DE SAINT-MALO

Le littoral doit être précieusement protégé. Autoriser ce projet, c'est ouvrir une brèche pour d'autres. Si St Malo commence à bétonner sa côte, c'est montrer un mauvais exemple aux autres villes.

En 2018, la plage de Saint-Malo a été classée comme la plus belle plage de France. Une vitrine qui vaut de l'or ! Son charme premier aux yeux des touristes est sa « nature préservée ». Il est essentiel de l'entretenir pour l'attractivité de la ville et, au-delà, pour celle de la Bretagne.

Le parc actuel est un havre de verdure. Un bloc de construction moderne créera une continuité de béton sur le front de mer et scellera l'urbanisation totale des deux grandes plages, du Sillon à la Plage du Pont. Le touriste ou le résident à l'année n'auront plus un accès rapide à des ballades « Nature » alliant le charme de la mer et de la verdure. Cette côte est un lieu où les femmes se promènent tranquillement, ce qui n'est pas le cas sur les sentiers douaniers.

Le projet est supposé renforcer l'attractivité touristique de la ville. Permettez-moi d'en douter. Les touristes viennent avant tout pour le paysage, les vieilles pierres, les belles villas anciennes, cette harmonie subtile entre les éléments (l'eau, le végétal, la pierre).

Supprimer ce parc renforcera le manque flagrant de verdure dans la ville. Saint-Malo perdra en attractivité comparé à Dinard qui a su conserver un front de mer arboré (notamment le charmant petit parc préservé sur le Boulevard du Littoral à Saint-Enogat) et ses belles villas.

3. CE DOSSIER APPAREMMENT PAS SI IMPACTANT EST ESSENTIEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

Ce projet ouvre la voie à de la promotion immobilière sur toute cette côte, du carrefour de Rochebonne à Rothéneuf. Ce risque banalisant le quartier / la ville est trop élevé.

Mr Raulic sera-t-il heureux de voir dans 20 ans le quartier des Nielles, et d'autres, dévisagé par un masque de béton, ôtant à ses centres de bien-être leur attrait passé ? L'effet boomerang... ?

Les élus doivent prendre des mesures fortes pour arrêter cette promotion immobilière sauvage. Certes, il est nécessaire de prévoir plus d'immeubles pour densifier la population mais cela doit se faire dans des zones définies et éloignées de la frange longeant la mer, cela dans le cadre d'une politique globale à l'échelle de toute la ville. A vouloir aller trop vite, on risque de faire des erreurs !

Ce serait bien dommage d'aménager les plus beaux quartiers de la ville pour des touristes de passage ; cela créera une ville morte 8 mois sur 12, sans vie, sans commerce.

4. L'EMPLOI ET L'ECONOMIE DE LA VILLE

Le projet est supposé créer des emplois. Cela est à mon avis une vue à court terme car quand St Malo sera devenue une ville moins attrayante, qu'elle aura perdu sa réputation, l'impact à long terme sur l'emploi sera inverse.

5. AUTRES REMARQUES :

. Ce parc pourrait être ouvert sur le boulevard et joliment aménagé. Il pourrait servir de site d'activités, de détente, pour les jeunes et les familles, permettant d'autres choix que celui de la plage (picnic sur l'herbe, guinguette, etc...)

. Ce n'est pas favoriser une gestion démocratique et indépendante de la ville de renforcer le foncier et le pouvoir d'influence des grands groupes de la ville. Par ailleurs, ces groupes pourraient investir ailleurs sur des sites qui nécessitent vraiment un embellissement.

La ville devrait précieusement préserver ses sites naturels uniques et en faire une chance pour se développer selon les nouvelles valeurs et idéaux. Saint-Malo devrait conjuguer 'Développement & Environnement' afin de rayonner au niveau environnemental. C'est bien là qu'est l'intérêt général de la ville et de la planète... !